

## FICHE TECHNIQUE

## Raccordement de dispositifs de retenue Edition du 23/09/2015

Etablie en application de l'annexe « Raccordements et extrémités de file performantes de dispositifs de retenue » révision 2.

Admission numéro: RACC-04-03

#### Société titulaire

#### **TERTU**

Domaine de Tertu 61160 Villedieu les Bailleul

### Dispositifs Raccordés

#### T40 4MS2 Bord de Pont

**TERTU** 

Barrière de pont mixte bois-métal (entraxe 2 mètres)

CE n° 1826-CPD-09-02-06-DR02

T40

**TERTU** 

Barrière mixte bois-métal (entraxe 2 mètres)

MAUSSION

CE n° 1826-CPD-09-02-06-DR01

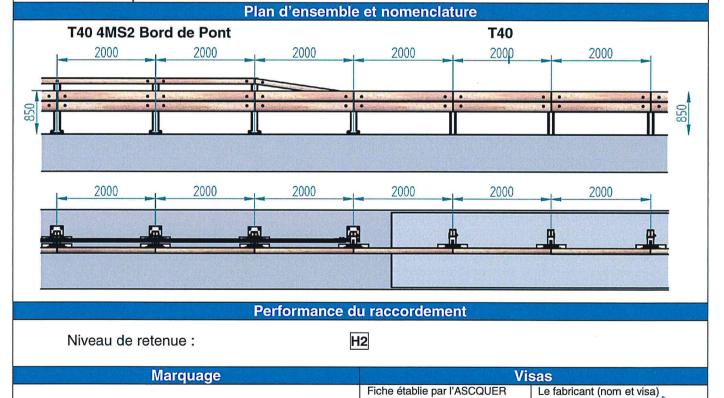
#### **Description du raccordement**

Raccordement T40 4MS2 Bord de Pont / T40

SANS OBJET

Raccordement sans pièce spécifique

Pas d'évaluation particulière



La présente fiche technique délivrée par l'ASCQUER n'est pas utilisable seule. Elle doit être obligatoirement accompagnée de l'attestation de droit d'usage en cours de validité.



## DECISION

Le 26/10/2015 sous N°RACC-04-03

# RACCORDEMENTS DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Titulaire:

#### **TERTU**

Domaine de Tertu 61160 Villedieu les Bailleul France

Conformément à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié par les arrêtés du 28 août 2014 et du 3 décembre 2014, l'ASCQUER a évalué le raccordement entre les dispositifs de retenue suivant ;

T40 4MS2 Bord de Pont Certificat CE n°1826-CPD-09-02-06-DR02

**T40**Certificat CE n°1826-CPD-09-02-06-DR01

défini sur la fiche technique relative au produit.

Ce raccordement répond à la classe d'évaluation A « Pas d'évaluation particulière » définie dans le tableau de l'arrêté modificatif du 28 août 2014.

Ce raccordement ne nécessite pas de pièce spécifique.

L'ASCQUER atteste la conformité du raccordement à l'arrêté du 2 mars 2009 modifié le 28 août 2014 et le 3 décembre 2014.

La présente décision doit obligatoirement être accompagnée de la fiche technique N°RACC-04-03 établie le 23 septembre 2015.

Pour l'ASCOUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET